

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2026

2-10 ans



Les aventuriers des 4 éléments



Community



Dates d'ouverture, inscriptions et modalités

POUR LE MOIS DE JUILLET :

Du lundi 6 Juillet 2026
au vendredi 31 Juillet 2026

(Fermé le 14 juillet)

POUR LE MOIS D'AOÛT :

Du lundi 3 Août 2026
au vendredi 21 Août 2026

Accueil à la journée complète

Dès 9h00 jusqu'à 17h00

Garderie possible dès 7h30

et jusqu'à 18h00 le soir

**RENSEIGNEMENTS SUR MODALITÉS ET TARIFS
À PARTIR DE LA PAGE 11 DE CETTE BROCHURE**

Vous pouvez également nous contacter via
contact@community-asso.org
ou par téléphone : 0321883737

Les tranches d'âge accueillies

2 - 5 ans



6 - 7 ans



8 - 10 ans



Les aventuriers

Nos intentions



Partir à l'aventure



Se reconnecter à la nature



Stimuler l'imagination
et la créativité



Développer la
curiosité

des 4 Éléments éducatives



Se dépenser et s'amuser



Partager
et vivre ensemble



S'émerveiller et expérimenter les
phénomènes naturels

#cequiestimportantpournous

Des activités pour tous les goûts



Activités nautiques



Équitation



Palomano



Activités créatives



Petits jeux



Filets suspendues



Campings



Ferme pédagogique



Jeux scientifiques

Notre équipe d'encadrement

Vous nous confiez vos enfants et nous savons à quel point vous attendez de nous un encadrement irréprochable.

Fort de notre expérience de plus de 35 ans dans l'organisation d'accueils de loisirs, nous accordons une extrême attention au recrutement des animateurs et animatrices qui auront à charge vos enfants.



C'est pourquoi ils sont recrutés scrupuleusement pour leurs qualifications et leurs capacités à être face à un groupe d'enfants tout en proposant des activités à la fois ludiques et éducatives et surtout, d'assurer leur sécurité.

Ils seront bien évidemment sous l'autorité de nos encadrants professionnels, salariés de notre association tout au long de l'année.

De plus, chaque personne présente avec les mineurs au cours de la journée est déclarée sur une plateforme spécifique des services de l'État, permettant avant le début de l'accueil, de contrôler leurs droits et leur légitimité à être en présence d'enfants.

En résumé, nous mettons tout en oeuvre pour permettre à vos enfants d'être accueillis dans des conditions de sécurité optimales.



#cequiestimportantpournous

Une journée type dans nos accueils de loisirs

Accueil échelonné entre 8h20 et 9h00

(possibilité de garderie dès 7h30)

Début des activités à 9h00...

...adaptées au rythme de chaque enfant

**(contes, temps calmes pour les petits
et activités dynamiques pour les plus grands)**

Un bon repas préparé sur place

par un chef avec des produits frais pour tout le monde

à la salle Alfred André

Une petite sieste pour les plus petits, un peu de digestion

et c'est reparti pour un après-midi de folie

Départ à 17h00

Possibilité de garderie de 17h10 à 18h00

**Et pour les Arquois, il y a même un bus pour transporter les enfants
depuis leurs quartiers.**

Et pour les ados ?

Pour les ados, nous poursuivons notre accueil "à la carte", se construisant selon leurs envies et leurs passions !

Ainsi, nous avons défini avec les ados un programme pour cet été, comprenant 5 univers différents :

Univers n°1
Le monde du sport

Univers n°2
Arts, mode et danse

Univers n°3
La Community
E-Gaming Academy
CEGA

Univers n°4
Planet'Community

Univers n°5
Community
Loisirs

Retrouvez l'ensemble des informations pour les ados

sur notre plaquette dédiée aux 10-14 ans et 15-17 ans

Notre accueil de loisirs

L'école Jules Lesieux, rue Aristide Briand, Arques



HORAIRES D'OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DU CENTRE ANIMATION JEUNESSE

Que ce soit pour les accueils de loisirs 2-10 ans ou le Centre Animation Jeunesse 10-17 ans, **la journée est continue avec le repas inclus. La demi-journée n'est pas possible durant l'été.**

Ouverture des portes le matin **à partir de 8h20 jusqu'à 9h00**

Aucun retard ne sera accepté que ce soit pour la venue ou la sortie.

Un enfant non récupéré à l'heure sera systématiquement pris en charge en garderie.

Les pré-ados et adolescents 10-14 ans et 15-17 ans pour le CAJ seront accueillis **entre 9h00 et 18h00.**

Possibilité de garderie avant et après ces heures :

Le matin de 7h30 à 8h10 et le soir de 17h10 à 18h00. **Tarif 1,00€ le matin et 1€ le soir.** Les présences en garderie seront facturées en fin de mois.



RAMASSAGE EN BUS

Un ramassage en bus est proposé avec passage dans les différents quartiers de la ville d'Arques. Les trajets et horaires ont été adaptés pour pouvoir déposer les 2-10 ans au groupe scolaire Jules Lesieux et les adolescents au centre social Jean Ferrat.

Le tarif est de 0,50€/trajet et par enfant, facturé à l'issue de la session.

Voici les horaires (approximatifs, ils dépendent du nombre d'enfants embarquant aux différents arrêts) :

Ramassage du matin

ZAC STE CATHERINE (uniquement pour les ados) : 8h00

ZAC GARENNE (Smyths Toys) : 8h05

ADRIEN DANVERS (côté cimetièrre) : 8h07

ECOLE BASSE MELDYCK : 8h12

PLACE ARQUES : 8h15

HAUT-ARQUES : 8h20

PLACE DE MALHOVE : 8h25

ESPACE RICHARD OBEIN : 8h27

PARKING CENTRE SOCIAL JEAN FERRAT : 8h32

Ramassage du soir

ZAC STE CATHERINE (uniquement pour les ados) : 17h08

ZAC GARENNE (Smyths Toys) : 17h12

ADRIEN DANVERS (côté cimetièrre) : 17h15

ECOLE BASSE MELDYCK : 17h20

PLACE ARQUES : 17h23

HAUT-ARQUES : 17h28

PLACE DE MALHOVE : 17h33

ESPACE RICHARD OBEIN : 17h35

PARKING CENTRE SOCIAL JEAN FERRAT : 17h40

NÉCESSAIRE OBLIGATOIRE POUR VOS ENFANTS

Nous demandons aux parents de fournir à leur(s) enfant(s) ou leur(s) adolescent(s), le nécessaire obligatoire suivant :

- Une casquette
- Des vêtements de rechange et un vêtement de plus, style K-way (rangés dans un sac à dos
- Une gourde vide (pas de soda, pas de sirop
- Un goûter du matin

INSCRIPTIONS ET FACTURATION

> **À partir du lundi 4 Mai** pour les enfants Arquois et non-Arquois, adhérents de l'association Community et présents aux accueils de loisirs ou CAJ entre le 1er Janvier 2026 et le 1er Juin 2026.

> **À partir du du lundi 18 mai** pour les non-Arquois.

Fermeture des inscriptions le mercredi 1er Juillet 2026
Les inscriptions se font de manière dématérialisée uniquement

En cas de problème, ou pour tout règlement par chèque, espèce, chèque vacances, merci de prendre rendez-vous avec notre accueil, rue Aristide Briand à partir du 4 mai 2026

Pour la facturation, les 5 premiers jours sont déjà réglés grâce au forfait. Attention, **si votre enfant vient moins de 5 jours, nous ne remboursons pas les journées non-effectuées.**

A partir du 6ème jour de présence , chaque journée vous sera facturée en fin de session (on ajoutera également le ramassage en bus et les présences en garderie éventuels).

Enfin, la CAF propose un versement d'une aide au temps libre (ATL) pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 617€. Cette aide (3,40€/jour/ enfant) versée à Community, sera déduite lors de la facturation à la condition que **l'enfant soit présent au moins 4 jours par session.**

TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2026

Information sur le quotient familial pour le calcul de votre tarif

Le quotient familial retenu à ce jour est celui de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF), calculé de la façon suivante :

1/12ème des ressources annuelles + prestations familiales mensuelles perçues / nombre de parts.

Participation Journalière été 2026 ALSH 2-10 ANS ET CAJ 10-17 ANS			
Quotient familial		2026	
Minimum	Maximum	ARQUOIS	NON-ARQUOIS
0	617	6,60 €	9,80 €
618	800	6,60 €	9,80 €
801	950	7,70 €	10,70 €
951	1150	9,10 €	12,60 €
1151	1250	10,10 €	13,60 €
1251 et plus		11,20 €	14,60 €

PROCESSUS À SUIVRE POUR L'INSCRIPTION DÉMATÉRIALISÉE

Etape 1 : l'adhésion

> 1er cas : vous n'êtes pas adhérent ou votre adhésion se termine avant fin Août 2026

Merci de passer à l'accueil à partir du 4 mai 2026 pour réactualiser votre situation ou prendre une adhésion. Celle-ci est obligatoire (valable 1 an de date à date pour toutes les activités proposées par l'association). 3 formules sont proposées :

- 1) Adhésion Individuelle : 5€ par an
- 2) Adhésion famille - Parents avec 2 enfants : 10€ par an
- 3) Adhésion famille - Parents avec plus de 2 enfants : 12€ par an.

> 2ème cas : votre adhésion est encore valable durant l'été 2026

Vous pouvez nous contacter par mail (contact@community-asso.org) afin de demander l'accès à votre espace famille et/ou continuer vers l'étape 2.

Toutes les informations recueillies dans nos formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Community pour l'inscription de vos enfants aux accueils de loisirs. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux contrôleurs des différents services institutionnels. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'accueil au 03.21.88.37.37

Etape 2 : l'accès à votre espace famille

> Avant d'entamer vos démarches en ligne, merci de préparer les documents suivants :

Pour les familles, merci de nous fournir **une attestation de Sécurité Sociale** (ou CMU) où figure l'(es) enfant(s), de l'année 2026. Il nous faut également l'un des 3 documents suivants :

- Attestation de l'Aide aux temps libres 2026 (**si bénéficiaire**)
- Attestation du Quotient familial CAF/MSA 2026
- Le dernier avis d'imposition accompagné d'une copie du livret de famille

Pour l'(es) enfant(s) :

- Les copies du carnet de vaccinations à jour de l'enfant.
- Dans le cas de parents divorcés ou séparés, une copie du jugement du tribunal précisant le parent ayant l'autorité parentale et le mode de garde.
- La responsabilité civile
- Justificatif PAI alimentaire (Project d'Accueil Individualisé) (**si bénéficiaire**)
- Justificatif PAI sanitaire (**si bénéficiaire**)
- Attestation AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) (**si bénéficiaire**)

> Suite à l'adhésion (étape 1), nous vous enverrons par mail, le lien d'accès au portail famille. Vous pourrez créer votre identifiant personnalisé et mot de passe. Cet espace vous donne accès :

- Au dépôt en ligne des documents obligatoires (cf liste ci-dessus)
- Aux plannings, règlements intérieurs des adhérents
- Aux inscriptions du/des forfait(s) de votre choix
- Aux paiements en ligne de vos factures.

Etape 3 : Le forfait (dernière étape)

Après validation des documents, vous pourrez accéder à l'inscription pour les deux sessions de l'été, Juillet et/ou Août.

Grâce à l'inscription, vous allez générer un panier, qui contient votre/vos forfait(s). Vous pourrez effectuer le règlement en ligne (CB), ou à l'accueil de l'association sur rdv uniquement (chèque, chèque vacances, espèces).

Le paiement du forfait effectué, l'inscription de votre enfant sera validée pour l'été 2026. Vous pourrez alors nous confier votre enfant aux jours de votre choix (pour la ou les sessions choisies) sans avoir besoin de prévenir ou de réserver en amont.

Inscriptions à partir du 4 mai 2026

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

PAR MAIL :

CONTACT@COMMUNITY-ASSO.ORG

PAR TÉLÉPHONE : 03.21.88.37.37

ET SUR NOTRE SITE WEB :

[HTTPS://COMMUNITY-ASSO.ORG](https://community-asso.org)